

FICHE TECHNIQUE ET DONNÉES

OBJET

PLACE DU RHÔNE
1204 GENÈVE
PARCELLE 7683
COMMUNE DE GENÈVE - SECTION CITÉ

PROGRAMME DES TRAVAUX

- Réaménagement d'une place piétonne
- Installation d'un banc circulaire avec un revêtement stabilisé au centre
- Plantation d'arbres en pleine terre
- Installation d'une borne fontaine et de corbeilles à déchets
- Mise en place d'un nouveau candélabre, avec des projecteurs multidirectionnels
- Remise en état de l'œuvre « Oui-Non » de Markus Raetz

CHRONOLOGIE

Vote du crédit de construction par le Conseil municipal	janvier 2014
Octroi des autorisations de construire	avril 2015
Début des travaux	septembre 2015
Fin des travaux	mai 2016
Inauguration	7 juin 2016

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

VILLE DE GENÈVE
Service de l'aménagement urbain et de la mobilité
25, rue du Stand - 1204 Genève
Tél. 022 418 20 70
et
Service du génie civil
10, rue François-Dussaud - 1227 Les Acacias-Genève
Tél. 022 418 42 50

Avec le Service des espaces verts, la Conservation du patrimoine architectural et le Fonds municipal d'art contemporain

MANDATAIRES

ARCHITECTES
Atelier Descombes Rampini SA



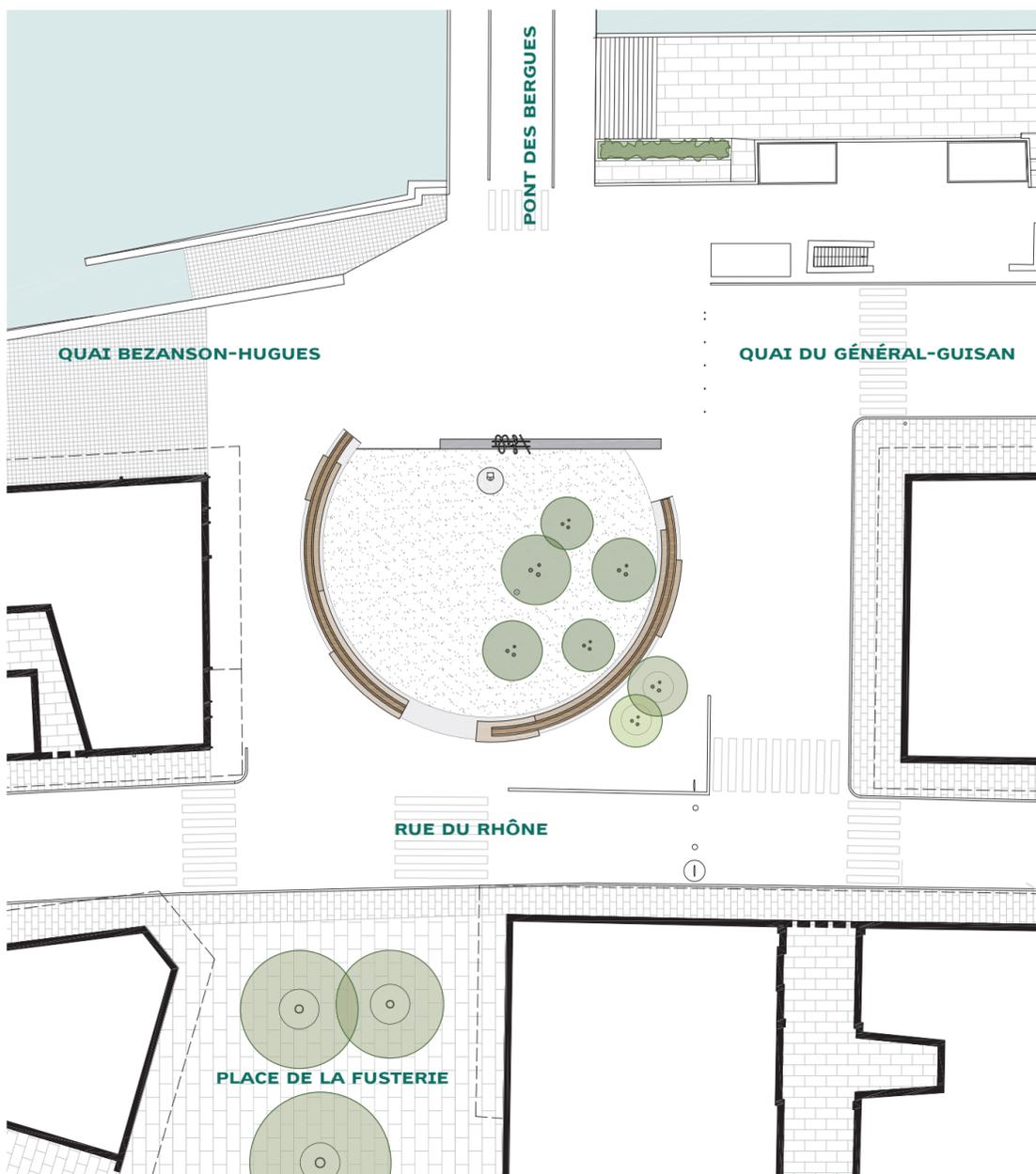
SITUATION

BUDGET

Coût total de l'aménagement	Fr. 664'000.-
Participation de certains commerçants de la place du Rhône et alentours	Fr. 80'000.-

DONNÉES CHIFFRÉES

Périmètre d'ensemble réaménagé:	1'050 m ²
Surface en gravier stabilisé:	450 m ²
Surface en enrobé:	500 m ²
Nouveaux arbres plantés	7 cerisiers de 3 variétés différentes
Caractéristiques du banc:	
Diamètre :	29,00 m (extérieur) / 25,90 m (intérieur)
Longueur :	56,40 m dont 5,75 m de vide de passage
Hauteurs variables offrant différentes possibilités d'assises	
Frêne local cintré à la vapeur	



PLACE DU RHÔNE

AMÉNAGEMENT
ESPACE PUBLIC



AMÉNAGEMENT

PLACE DU RHÔNE

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU RHÔNE

NOTICE HISTORIQUE ET MOTIFS DES TRAVAUX

La place du Rhône a été réaménagée en 2000 dans le cadre du projet « Le Fil du Rhône », présenté publiquement en 1994 et qui reçut le Prix Wakker 2000, décerné par « Patrimoine Suisse ». Cette distinction saluait à l'époque la conception d'ensemble et la qualité des différentes propositions artistiques et architecturales retenues. Le projet déterminait, du pont du Mont-Blanc à la pointe de la Jonction, une dizaine de lieux propres à une requalification urbanistique et une intervention artistique.

Le réaménagement de la place du Rhône était la troisième réalisation du projet « Le Fil du Rhône » et se proposait de mettre en

place « les éléments d'un langage commun à ce lieu, dans une démarche simple et unificatrice. »

Par sa simplicité, son ouverture et son dégagement sur le lac, l'espace permettait d'accueillir ponctuellement, différentes manifestations et de créer une réelle animation au centre-ville. Après quelques années, cependant, victime de son succès, la place n'a plus répondu aux besoins et attentes des usagers notamment à cause des nuisances liées à ces manifestations mais aussi à l'absence d'équipements tels que bancs, point d'eau ou éclairages. Progressivement, elle s'est transformée en un lieu privilégié du stationnement sauvage, empêchant toute autre utilisation de cet espace initialement dédié à tous.

DESCRIPTION DU PROJET

La place du Rhône est située sur la Rade de Genève, dans la prolongation du pont des Bergues, proche de la Fusterie. Elle est un lieu traversé par un flux important de piétons, riverains et touristes, transitant entre les deux rives du fleuve. Au cœur du quartier marchand, à proximité des nombreux bureaux du centre-ville, elle est utilisée au quotidien par un grand nombre d'usagers.

La nouvelle proposition de réaménagement a tenu compte de tous ces paramètres, en proposant un espace généreux qui résolve à la fois les problèmes liés au stationnement sauvage tout en permettant de nouveaux usages.

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Cet aménagement est constitué d'un large banc circulaire en bois naturel. Ce banc double face, d'une soixantaine de mètres de longueur, est disposé au centre de la place et dialogue avec la sculpture en anamorphose « OUI-NON » de Markus Raetz fixée au banc en béton rectiligne qui lui est associé.

La forme circulaire du banc permet d'avoir « un dehors et un dedans ». A l'extérieur, la fluidité des circulations piétonnes et cyclistes est conservée.

En son centre, il propose un espace plus calme et protégé, propice à la détente, différencié par le matériau du sol et bénéficiant de plantations apportant un ombrage bienvenu aux usagers. Les deux faces du banc contribuent également à renforcer cette idée d'intérieur et d'extérieur, en per-

mettant de pouvoir s'asseoir d'un côté ou de l'autre.

Ces deux faces se déclinent en plusieurs types et hauteurs selon la légère pente du terrain. Certains éléments offrent une assise, d'autres, en nombre plus limité, permettent simplement de s'y adosser ou de s'y accouder. Ce dispositif offre un grand nombre de places assises pour les usagers et règle la problématique du stationnement sauvage en empêchant l'accès des véhicules.

Les travaux ont débuté par le dégrappage du revêtement bitumineux existant et le terrassement des fosses à arbres qui ont été remplies d'un mélange terre-pierre.

Un local enterré a permis de raccorder le réseau d'arrosage ainsi que la fontaine classique en fonte de type borne à tête de lion fraîchement installée.

La surface a été recouverte de gravier, et c'est par la mise en place et le scellement

du banc circulaire sur des socles en béton enterrés que les travaux se sont achevés.

PLANTATIONS ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les plantations ont été effectuées en pleine terre, dans un mélange terre-pierre, favorisant la croissance des végétaux. Un réseau automatique a été installé pour optimiser l'arrosage. Disposées de part et d'autre du banc circulaire, les différentes essences de cerisiers, résistantes aux intempéries et adaptées aux conditions urbaines, sont colorées et en cépée créant ainsi un environnement végétal fort.

Un éclairage public supplémentaire a été proposé, placé au centre de la place, en périphérie des plantations, apportant ainsi un éclairage plus intime de nuit, tout en restant en harmonie avec l'installation de Markus Raetz.

UNE PLACE EMBLÉMATIQUE RENDUE À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

Ce projet de réaménagement a pu bénéficier de l'opportunité d'un partenariat public/privé grâce à une collaboration entre certains commerçants du quartier et les services de la Ville de Genève.

Aujourd'hui, la population peut à nouveau s'approprier cette place emblématique. Grâce à l'installation de ce long banc circulaire, très généreux, et aux différents aménagements, la place du Rhône est redevenue un lieu accueillant, où il fait bon flâner, se (re)poser ou admirer la vue. Cette place est dorénavant à la hauteur du site exceptionnel dans lequel elle se situe.

